ACCOMPAGNEMENT BAFA PAR LA MAIRIE D'ESTAIRES

Chaque année, la commune organise une formation au BAFA pour les jeunes de sa commune qui souhaitent s'engager en tant qu'animateur dans les accueils de loisirs. A cette occasion, le service jeunesse municipal prend en charge 60 % du coût total de la formation.
Plus d'informations en contactant la mairie : 03 28 42 95 60

http://www.ville-estaires.fr/vie-quotidienne/enfance-jeunesse-enseignement/jeunesse/17-bafa.html

Mairie d'Estaires:
Place de l'Hôtel de ville
59940 - Estaires
http://www.ville-estaires.fr/